



Bâle, le 21 août 2020

Le Conseil des États provoque une grande insécurité pour les familles paysannes

Avant le débat, Bio Suisse s'était prononcée pour l'entrée en matière et contre le renvoi de la Politique agricole 2022+ (PA22+). La Fédération bio partage cette position avec l'Alliance Agraire, la CI CDS et la CISA. Cette décision de suspension renforce la menace d'un acte d'autorité du peuple – c.-à-d. un oui aux initiatives en suspens. Bio Suisse exige d'arrêter les chamailleries politiques pour chercher des solutions aux problèmes pressants. Car les familles paysannes ont besoin de sécurité de planification.

Urs Brändli, le président de Bio Suisse, dit à ce sujet: «Les problèmes causés par les pesticides, les surplus d'éléments nutritifs, les importations d'aliments fourragers concentrés et les déficiences dans le domaine du bien-être animal sont connus et doivent être résolus. La décision de suspension de la Commission du Conseil des États risque de provoquer le Souverain à se saisir du sujet. Et au lieu d'une bienvenue continuité dans le développement de la politique agricole, les paysans doivent s'attendre à des insécurités et à des modifications imprévisibles.»

La Fédération des productrices et producteurs biologiques suisses exige maintenant une correction de cette décision par les instances supérieures du Parlement. La mise en œuvre de la Trajectoire de réduction Pesticides exigée par l'initiative parlementaire du Conseil des États doit maintenant être poursuivie sans délai. Les votations sur les initiatives «Pour une eau potable propre» et «Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse» doivent être reportées aussi longtemps que nécessaire pour que les citoyennes et les citoyens puissent tenir compte des résultats des débats parlementaires et ne doivent pas acheter chat en poche.

Il n'est en effet pas question de retarder la politique agricole pendant des années. Il s'agit maintenant d'ancrer au plus vite les améliorations de la politique agricole. Les exigences du postulat de la CER-CE doivent être intégrées au plus vite dans la PA22+, et le reste devra être repris dans la PA suivante. Le Conseil fédéral est appelé à proposer sans tarder tout ce qui est faisable. Il faudra en même temps réorienter la promotion des ventes et la recherche en fonction d'une agriculture de plus en plus durable – au sens de composante de ce «Swiss Green Deal» qui a pris tellement de retard.

L'agriculture biologique peut fournir une contribution importante à la solution des problèmes. C'est d'ailleurs ce que reconnaît et encourage l'UE avec sa nouvelle stratégie «De la ferme à la table» qui prend place dans le cadre du «Pacte vert pour l'Europe» et qui pèse 1 milliard d'euros. La Suisse se retrouve donc au pied du mur: Les produits européens deviennent plus écologiques et plus respectueux des animaux, ce qui enlève toujours davantage d'arguments en faveur de la consommation de produits suisses.

Renseignements supplémentaires

Lukas Inderfurth, Responsable de la communication, 061 204 66 25

Martin Bossard, Responsable des affaires politiques, 076 389 73 70

Bio Suisse est la principale organisation bio de Suisse et la propriétaire de la marque Bourgeon. Cette organisation faitière créée en 1981 représente les intérêts de ses 7'300 entreprises agricoles et horticoles Bourgeon, et 1'050 entreprises agroalimentaires et commerciales ont conclu avec elle un contrat de licence Bourgeon. Le Bourgeon est durable car il offre à nos contemporains une bonne qualité de vie tout en préservant les ressources des générations futures. Ce faisant il remet en équilibre les intérêts de l'homme, de l'animal et de la nature. Et pour que cet équilibre puisse se maintenir durablement, des organismes indépendants contrôlent chaque année l'intégralité de la chaîne de création de valeur ajoutée. www.bio-suisse.ch